



«LA MAIN DANS LA MAIN» : Bureau de dépôt : 5000 NAMUR - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 261 - Oct. 2008 - Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin 5000 Namur.

17 OCTOBRE : JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE



Ce 17 octobre, 60^{ème} anniversaire des droits de l'homme, une réplique de « la dalle en l'honneur des victimes de la misère » sera inaugurée au parlement wallon, anciennement « Hospice St-Gilles » :

« Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré. » (Père Joseph Wresinski).

« La ouç'qu'i gn-a dès djins qu'sont condamnés à viker è l'misère, les drwèts dès djins sont macsôdés. I nos faut bouter tortos èchone po lès fé rêspècter. »

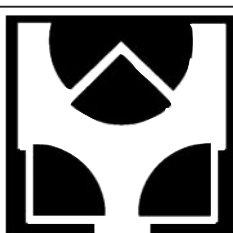
Jamais ni le discours, ni la pratique dominante n'ont été aussi loin dans l'agression par rapport aux droits fondamentaux des plus pauvres.

Rejoignez-nous !

Fabien Lardinois

N° 261

SOMMAIRE



L • S • T

**LUTTES
SOLIDARITÉS
TRAVAIL**

Rue Pépin, 64 • 5000 Namur
Tél. : 081 / 22 15 12
Cpte : 001-1237833-92

Bureau de dépôt :
5000 NAMUR Mail
P705187

Prix : 1 Euro
Mensuel n° 261
Octobre 2008

Ed. resp. : Andrée Defaux
64, rue Pépin 5000 Namur

- Andenne 2
 - D'étudiantes à militantes
- Namur 3
 - Tague ta vie
- Inter-régions 4/5
 - 17 Octobre 2008
- Nos droits 6
 - Une demande au CPAS
- La page des enfants 7
 - Les droits de l'Homme
- Ça se passe 8
- Petites nouvelles 8

EDITORIAL

D'ANDENNE

D'ÉTUDIANTES À MILITANTES...

Nous sommes deux anciennes étudiantes de l'HENaC⁽¹⁾ et nous avons eu l'envie de vous partager notre expérience et notre choix de travail social.



A L'ÉCOLE...

Avant de commencer nos études d'assistantes sociales à l'HENaC, nous avions toutes les deux cette envie d'une société plus juste et dans le respect des droits de chacun.

Nous avons également cette croyance que, pour que ce soit possible, nous devions être partenaires, dans une relation « égalitaire » avec la population avec laquelle nous allions travailler.

Nous avons également cette conviction que le travail social est une construction collective qui permet ensemble (les personnes, les travailleurs sociaux, le politique,...) de changer les choses de manière structurée.

Nous gardons un excellent souvenir de nos trois années de formation où nous avons appris énormément en termes d'outils, d'analyses et de techniques essentiels en travail social.

Mais nous avons eu aussi la chance de vivre des rencontres riches

entre étudiants, professeurs, et professionnels, rendues possible grâce à la petite taille de l'école et son sens de l'accueil.

Une fois nos études commencées, nous avons été confrontées aux réalités de la formation. En effet, notre façon de voir le travail social a été remise en question à plusieurs reprises.

Combien de fois, ne nous sommes nous pas entendues dire : « Tu n'es pas un petit peu trop idéaliste ? » « Ce n'est pas possible d'envisager le travail social comme cela », « Tu as encore la naïveté de croire que les relations professionnelles vraies et empreintes de sincérité existent ? »,...

Notre vision du travail social a alors été mise dans un coin de notre tête pour nous concentrer sur les différents points de vue et approches apportés par la diversité de nos cours.

PLACE AUX STAGES...

Nous avons toutes les deux effectué nos stages à LST. L'une à Namur et l'autre à Andenne. Par cette expé-

rience, nous nous sommes rendues compte que le travail social tel que nous l'avions imaginé était possible et réalisable.

Nous avons découvert la force d'être ensemble, de croire dans les possibilités de chacun à s'émanciper, d'avancer au rythme des personnes, l'importance du travail collectif.

Mais nous avons surtout découvert la richesse de créer des relations de solidarités et d'amitiés avec les plus pauvres. Ces rencontres vraies, durables et toujours dans le respect assurent un travail répondant aux réelles attentes et demandes de la famille, ce qui est le sens premier du travail social.

Mais cette expérience à LST n'a pas été évidente au début car, de retour à l'école, nous étions confrontées à une autre réalité.

Grâce à nos stages et encore plus depuis que nous militons à LST, nous découvrons et analysons continuellement la société et ses mécanismes générant la grande pauvreté.

Cette analyse est indispensable car elle permet de comprendre les différents enjeux auxquels les plus pauvres sont confrontés chaque jour. Analyse essentiellement construite à LST.

Pour nous, LST est le seul lieu où nous avons découvert cette analyse. Nous regrettons fortement que cette critique sociétale ne soit pas d'avantage développée à l'HENaC car elle est essentielle et indispensable pour une formation de travailleurs sociaux.

À LIRE ET À SUIVRE

Début 2008, le groupe des jeunes vous présentait son livre "Tague ta vie, tes jours, tes nuits, tague".

DEPUIS NOTRE ENGAGEMENT...

Nos stages nous ont permis de découvrir ce qu'est la militance et l'engagement quotidien avec les plus pauvres.

Nous nous sommes rendues compte avec le recul que notre approche du travail social telle que nous l'avions imaginée au départ était déjà l'essence de la militance.

Nos stages et notre travail à LST nous permettent d'affiner cette militance, de la vivre et donc ainsi de nous conforter dans le sens réel du travail social. La militance est donc un choix qui s'est imposé à nous et que nous ne pouvons envisager autrement.

Notre travail à LST prend tout son sens car il nous permet de nous y retrouver totalement tant personnellement que professionnellement. Cet engagement, cette militance auprès et avec les pauvres fait pour nous partie du travail social. Nous ne pouvons le concevoir sans cet aspect indispensable à nos yeux.

Nous saisissons l'occasion pour vous redire encore une fois Merci, car chacun à votre façon vous nous permettez de croire en nos choix et de les vivre pleinement. Merci aussi pour cette expérience humaine et professionnelle où nous découvrons, questionnons et apprenons à chaque instant.

Amandine D et Delphine N

1. Haute Ecole Namuroise Catholique formant des assistants sociaux.



le livre est en vente à LST

1. J'ai un rêve.

Salut, je m'appelle Angèle.
J'ai un rêve. Un rêve tout au fond de moi.
Je veux devenir chanteuse, mais pas n'importe quelle chanteuse !
Je voudrais devenir une chanteuse célèbre, je serais connue de tous, je passerais souvent à la radio et même à la télé. Je serais la plus grande de toutes les chanteuses. On me verrait partout, sur la couverture des magazines, sur les publicités géantes de toutes les villes. Une STAR !
Seulement, il y a un « mais », un gros « mais ». Ça ne me semble pas vraiment possible. Je suis née sous le signe du malheur. Je ne suis qu'une adolescente, je ne suis pas vraiment belle, Je n'ai rien pour vivre, je viens d'une famille pauvre.
Je me sens seule, je n'ai même pas un petit copain (normal quand je me regarde dans la glace !) je suis vraiment seule.

Vous savez où j'habite c'est pas terrible, c'est pas important... C'est à l'entrée de la ville.
Je vais vous la raconter merville, vous dire ce que j'aime, ce que je n'aime pas
J'aime bien la gare, c'est un superbe bâtiment. Je pense que c'est le plus beau de tous. Quand, je rentre à la gare, je passe les portes automatiques, il y a du monde. A droite, trois mendiants sont assis sur le banc, ils disent bonjour. On dirait qu'ils connaissent tout le monde. Moi aussi, je connais un mendiant qui attend près de l'église. C'est un ami de mon père. Quand on était petits, il regardait à ce qu'on ne fasse pas de bêtises pendant que maman allait chercher du pain. Maintenant, il tourne sur lui-même, c'est comme ça qu'il avance. Il tourne parce qu'il a perdu sa femme et sa fille. Ça ne tourne plus rond dans sa tête.
Dans la gare, on a du mal à marcher tellement il y a du monde. Je prends les escaliers, les escalators sont bourrés. Je regarde les horaires de train, mon train a cinq minutes de retard, comme d'habitude.
A la gare, j'aime pas y aller seule. Il y a toujours des jeunes qui t'embêtent, ils demandent « t'as pas des sous ? », ça me fait peur, ils marchent à côté de toi, ils ne te lâchent plus... Mais j'ai rien, moi.

Ce livre est le résultat d'un long travail collectif qui a débuté en décembre 2003 : des réunions pour discuter, rêver, imaginer, inventer, des rencontres pour construire l'histoire. Il faut découvrir ce livre avec les « lunettes » que nous propose le Groupe des Jeunes : en étant attentif à ce qu'ils veulent nous dire, sur eux, sur nous, sur le monde.

Et cette année, il vous est possible d'en découvrir des extraits dans votre journal chaque mois.

Je n'aime pas les bagarres, j'en ai déjà vu devant la gare. C'est rare, mais quand même.

La place d'Armes est un endroit particulier, une grande place où il y a beaucoup de gens. On fait des rencontres sur le temps du midi avec ceux qui mangent là. Quand j'y vais, je m'arrête devant le magasin d'instruments de musique. J'ai déjà une guitare. Je ne sais pas jouer mais je joue tout de même. Je gratte, Ah la musique !

Je passe aussi près de la poste. C'est drôle, chaque fois, il y a une file au bancontact. Tous ces gens qui ont de l'argent sur leur compte...

La citadelle. Je la regarde. Elle est belle, cette partie-là de ma ville. Je l'aime encore mieux quand il y a une couche de neige. C'est comme un filet de peinture blanche sur les arbres. J'aime bien les vieux bâtiments. Je pourrais rester longtemps à admirer les belles maisons, les belles façades. La citadelle, j'y vais parfois. Parce que c'est beau.

J'aime pas passer par cette rue des dames. Il y a des cafards. Il y a de la merde sur le trottoir. Elle pue, cette rue. Je passe par là quand même parce que je connais un gars qui y habite. Et un couple aussi. Et puis, la façade rose et brune du magasin est belle. Je la regarde chaque fois. Je change de trottoir pour m'approcher du café, le grand Louis me fait toujours des signes.

J'habite en face de la ligne de chemin de fer. Le jour, la nuit, on entend les trains. Je préfère les trains à deux étages. Parfois j'ai envie de voir autre chose. L'endroit que je préfère le moins, c'est le passage à niveau. Les gens traversent n'importe comment. Mais c'est pas important où j'habite...

Je voudrais être célèbre. Ça c'est important ! En attendant, faut bien que je vive. Pour me faire quelques pièces, je chante dans les rues quand j'en ai l'occasion. Vous rigolez ? Chanter dans la rue, ça me donne juste de quoi manger. Mais là au moins, je chante, je vois qu'on m'écoute, je sens qu'on me regarde, j'ai l'impression d'être vraiment quelqu'un. Enfin, un peu, un tout petit peu... Mais quelqu'un quand même !

à suivre...

INTER-REGIONS

LE 17 OCTOBRE : JOURNÉE MONDIALE

Au sein du mouvement LST, nous voulons en faire un moment

Au sein du mouvement LST, nous voulons en faire un moment fort de prise de parole des plus pauvres. Il s'agit à la fois de construire une parole et de trouver les moyens pour qu'elle soit entendue.

Nous organisons des actions publiques par lesquelles nous interpellons les autorités politiques concernées et questionnons les politiques de lutte contre la pauvreté. Nous le faisons à partir du vécu des plus pauvres, de notre histoire de résistance à la misère.

Pour atteindre ces objectifs, nous relevons pendant toute l'année, à partir de notre vécu et en fonction des conjonctures politiques et économiques, tout ce qui nous paraît être les questions et analyses qui naissent au cœur de la lutte contre la pauvreté.

UNE RÉPLIQUE DE « LA DALLE EN L'HONNEUR DES VICTIMES DE LA MISÈRE » AU PARLEMENT WALLON SUR LE PARVIS DES DROITS DE L'HOMME À PARIS

Cette dalle fut scellée le 17 octobre 1987, sur le Parvis des droits de l'homme à Paris, par le Père Joseph Wresinski, fondateur du mouvement ATD Quart-Monde, en présence de 100.000 défenseurs des droits de l'homme de tous pays, de toutes conditions et de toutes croyances.

« A travers cette dalle, disait le Père J. Wresinski, l'humanité doit pou-

voir se rappeler les grands témoins de l'histoire : les humbles, les petits, les riens du tout qui, au jour le jour, essayent de vivre des valeurs qu'on ne leur a peut-être pas apprises, mais que leur vie, leur cœur et leur intelligence leur ont fait découvrir. »



A la suite de son inauguration en 1987, les plus pauvres et tous ceux qui refusent la misère et l'exclusion ont commencé à se rassembler dans le monde entier le 17 octobre de chaque année pour témoigner de leur engagement pour que la dignité et la liberté de tous soient respectées. Cette journée est officiellement reconnue par les Nations Unies depuis 1992 comme journée mondiale du refus de la misère.

LA DALLE EN D'AUTRES LIEUX

Depuis, 31 répliques de la dalle ont été réalisées et placées en divers lieux symboliques dans le monde. En Belgique, une réplique existe à Gand (St Pieters Addij, 1994) et à Bruxelles (Parlement européen, 2000).

... AU PARLEMENT WALLON !

2007 marquait les 20 ans de la pose de cette dalle. Le 17 octobre, à Namur, le mouvement Luttes Solidarités travail organisait une manifestation devant le Parlement wallon, visant d'une part à proposer aux parlementaires de signer "une déclaration de solidarité", d'autre part de dévoiler, en présence de ces mêmes parlementaires, une copie du texte de la dalle dont une partie est traduite en wallon.

Proposition a été faite de placer de manière durable (en un matériau défiant le temps) une telle réplique dans les murs du Parlement wallon. La symbolique est d'autant plus forte que « le Saint-Gilles » fut à l'origine le premier hôpital général de Namur (l'hôpital des pauvres). Plusieurs parlementaires présents ont exprimé leur enthousiasme pour ce projet.

Différents contacts ont été pris avec des membres du Parlement wallon pour mener à bien la réalisation de ce projet. 2008 marque le 60ème anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme. Inaugurer la dalle ce 17 octobre était donc tout indiqué.

L'inauguration sera accompagnée d'une animation en fin de journée (vers 16 h - pour plus de précisions, contactez LST au 081/221512) : prise de parole par différents acteurs dont les militants de LST, d'ATD Quart-monde et des étudiants en travail social, en conclusion d'une journée de réflexion commune sur « Pauvreté et droits de l'homme » organisée par la section sociale de l'HeNam.

QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE, LISE ET PARTAGE CE JOURNAL AVEC CELUI OU CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE.

INTER-REGIONS

DU REFUS DE LA MISÈRE (SUITE DE LA P.1)

fort de prise de parole des plus pauvres

PLUSIEURS JOURNÉES D’ACTION DE CONSCIEN-TISATION

Depuis plusieurs mois, les militants de LST se mobilisent pour prendre la parole. Le mois de septembre, nous finalisons les actions à entreprendre ainsi que la parole que nous voulons faire entendre, lors des réunions du bureau politique, lors des caves. Un document reprendra l’essentiel de nos résistances actuelles contre la pauvreté.

Le samedi 20 septembre : l’assemblée des militants a lieu à Jemelle: « Comme le 17 octobre est une journée où les plus pauvres prennent la parole, qu’est-ce que je voudrais dire pour que mon quotidien change ? Qu’est-ce qui est important pour moi aujourd’hui ? ».

Le 29 septembre : dans le cadre du Fiff (Festival international du film francophone), animation d’un débat autour du film « La mère » en collaboration avec le Resto du cœur et travail de préparation en amont pour 200 étudiants du secondaire supérieur.

Le jeudi 16 octobre : journée de réflexion avec les étudiants du collège de Godinne sur le rôle de l’hôpital et la pauvreté. Le mouvement LST et les cliniques universitaires de Mont-Godinne organisent un débat sur la responsabilité sociale de l’hôpital. Au cœur de celui-ci, des enjeux fondamentaux pour l’hôpital et pour les plus pauvres : d’une part les effets sur la santé des mécanismes d’exclusion sociale, d’autre part la prise en charge médico-sociale de première ligne.

Le vendredi 17 octobre : parution d’un dazibao, encart dans un journal national sur la pauvreté dans le cadre des 60 ans de la Déclaration

des droits de l’homme en collaboration avec ATD et Amnesty International. Il y a notamment un témoignage d’une militante de LST.

Journée de réflexion débat avec les étudiants à l’école sociale de Namur HeNam sur le thème « Pauvreté et droits de l’homme ».

Vers 16h inauguration de la dalle au Parlement wallon avec témoignage de militants de LST.

Le samedi 18 octobre après-midi, LST tient un stand lors de la semaine du cinéma social organisée au centre culturel de Rochefort en partenariat avec le groupe Solidarité Vigilance, l’ACRF, Vie féminine Rochefort, le CID Inter J. Ce sera à l’occasion du spectacle “Dialogue d’un chien avec son maître” sur la nécessité de mordre ses amis à 20h.

Notre objectif est de présenter le travail de LST et la résistance des plus pauvres dans la région. Travail en amont avec les étudiants. Trop souvent monsieur tout-le-monde vit à côté de situations intolérables et inacceptables et ne les voit peut-être pas. Le public est invité à taper sur le clou de l’indignation. Pour plus de renseignements, contactez notre site .

Art.1 Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droit. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Art. 12 Nul ne sera l’objet d’immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile...

Art.20 Toute personne a droit à la liberté de réunion et d’association pacifiques.

Art.22 Toute personne, en tant que membre de la société a droit à la sécurité sociale. Elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité...

Art.25 Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l’alimentation, l’habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires. La maternité et l’enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciales.



NOS DROITS

UNE DEMANDE AU CPAS

*Comment introduire une demande au CPAS ?
A quoi faut-il être attentif ?
Que faut-il faire, ou ne pas faire ?*

QUI PEUT DEMANDER L'AIDE DU CPAS ?

A priori, toute personne confrontée à une situation de besoin peut s'adresser au CPAS.

La loi ne donne qu'un critère : le fait de ne plus parvenir à vivre conformément à la dignité humaine. Le CPAS a l'obligation d'accorder l'aide qui permettra à cette personne de retrouver la possibilité de vivre dans des conditions décentes.

N'importe qui peut être confronté à une situation difficile : une personne au chômage, un pensionné, une personne invalide à la mutuelle, mais aussi une personne qui travaille et perçoit un salaire ou un indépendant.

Même quand on perçoit un revenu régulier ou des allocations sociales, on peut se retrouver dans l'incapacité de payer une facture imprévue, de remplir sa cuve à mazout, de financer la rentrée scolaire des enfants, de supporter des soins de santé coûteux, etc.

A QUEL CPAS FAUT-IL S'ADRESSER ?

Il faut s'adresser au CPAS de sa commune.

L'objectif est de répartir sur toutes les communes le coût de l'aide sociale.

En principe cela ne pose pas de problème : on se présente au CPAS de la commune où l'on vit.

Le CPAS demandera la preuve que l'on habite bien la commune : une copie de son contrat de bail est le plus simple. Parfois une simple composition de ménage (délivrée par le service Population de sa commune) suffira.

Parfois les choses se compliquent, lorsque la personne a des difficultés de prouver qu'elle habite bien la commune. Les personnes sans-abri, ou qui sont logées à gauche et à droite, qui viennent d'être expulsées et qui sont provisoirement hébergées chez des amis, peuvent avoir du mal à prouver qu'elles vivent bien, de manière habituelle et effective, dans telle commune.

Il est important de s'en réserver la preuve : des attestations de l'abri de nuit, des amis ou de la famille chez qui on est temporairement hébergé.

En principe, ces difficultés à identifier le CPAS territorialement compétent ne devrait pas freiner la demande d'aide.

La loi précise que le CPAS a l'obligation d'acter la demande, et de trouver lui-même le CPAS compétent

s'il a des doutes sur sa propre compétence.

En d'autres termes, si le CPAS pense que le demandeur dépend de la commune d'à-côté, il doit acter la demande puis la renvoyer au CPAS voisin.

En principe, ce n'est pas le demandeur d'aide qui doit subir ce jeu de ping-pong entre CPAS. Mais c'est à lui d'apporter au CPAS où il se présente, un maximum de précisions et d'explications sur sa situation de logement, pour aider le travailleur social à vérifier quel est le CPAS compétent.

La loi prévoit encore des cas particulier : les étudiants, les personnes hébergées en institution (maison maternelle, etc.), les personnes hospitalisées, les détenus, etc.

Dans chaque cas, le CPAS compétent n'est pas forcément celui de la commune où habite la personne. La loi prévoit des règles particulières. Un conseil pour la route : ce n'est pas au demandeur d'aide à définir quel est le CPAS compétent, c'est au CPAS chez qui il se présente à le faire !

Mais il faut l'aider en apportant un maximum d'explications sur sa situation actuelle pour faciliter l'examen de la demande!

Philippe V

AGENDA DES RÉUNIONS CAVES

Namur

Le mardi:
14 octobre 2008 à 20H00
28 octobre à 20H00

CINEY-MARCHE

Réunion à Jemelle
le jeudi de 9h à 10h30

ANDENNE

Le mardi
7 octobre 2008 à 20h00
21 octobre à 20h00

LA PAGE DES ENFANTS...

LES DROITS DE L'HOMME A PEU D'EAU

Début juillet, les enfants de la BDR se sont retrouvés autour d'un projet afin de participer à un concours proposé par le FIFF (Festival International du Film Francophone) à Namur et ce, à l'occasion des 60 ans de la déclaration universelle des droits de l'homme.

Avec les enfants, nous avons commencé par interviewer des gens du quartier sur ce qu'ils pensaient des droits de l'homme.

Après un temps d'échange avec les enfants, nous avons proposé deux chantiers sur le thème des droits de l'homme :

l'un de peinture sur des carrés de tissus de 20 cm de côté pour participer à un immense patchwork présenté au FIFF ; l'autre de création d'un totem en papier mâché.



Les droits de l'homme, pour les enfants, c'est d'abord les amis et la famille.



Et puis, les besoins essentiels (manger et boire) et l'école. Après, ils ont évoqué le logement, le travail et les sous.

En synthèse, sur un cœur, dans la construction du totem, une phrase évoque bien ce qu'ils disent des droits de l'homme :

« Les différences, c'est seulement un masque de beauté et un héritage original !

Ce qui rassemble, c'est la bonté du cœur ! »

Ça se passe ...

L'ASSEMBLÉE DES MILITANTS À JEMELLE

Ce samedi 20 septembre, nous nous sommes réunis en assemblée des militants à Jemelle pour préparer le 17 octobre 2008, journée mondiale du refus de la misère.

Notre rencontre a eu lieu dans notre nouveau local situé dans la maison du village au bord de la Lhomme.

Nous voulons prendre la parole à cette occasion et parler de notre résistance à la misère.

Que voulons-nous dire de notre quotidien pour que ça change ? Nous avons parlé de certains services qui devraient nous aider et dont nous avons l'impression qu'au lieu de nous aider à grandir, ils contribuent à nous maintenir dans la pauvreté.

Nous avons parlé du problème de logement. Que les plus pauvres pour être aidés doivent tout justifier. On entre dans leur vie.

L'incertitude par rapport à l'avenir quand on est sur le point de perdre son logement et qu'on a une grande famille.

Comment allons-nous nous mobiliser autour de ces questions pour faire avancer les droits humains fondamentaux ?

Nous avons également pris conscience que des membres de l'extrême droite sont fort actifs sur Jemelle et répandent des idées simplistes sur les causes de la pauvreté.

Une raison de plus pour nous mobiliser et être vigilants !

Fabien Lardinois

PETITES NOUVELLES

NAISSANCE

Maxim, fille de Simon Lardinois et Ingrid Potyi, est née le 30 juillet 2008.

Que la vie lui soit douce et riche en amitiés.

Elle est la petite-fille de Fabien Lardinois.

Ce 14 août 2008, Gabriel est né chez Thierry Defaux et Stephanie Hauspie.

Félicitations à Cécile et Antoine, ses grands-parents.

Bon vent sur le chemin de la vie.

Ce 31 juillet, un petit Lucien est né chez David Lefebvre et Clotilde Jacquet.

Félicitations à Annette et Luc, ses grands-parents

Nous leurs souhaitons une vie pleine de couleurs.

DÉCÈS

Ce 24 août 2008, Albert s'en est allé rejoindre ceux qu'il avait perdus.

Repose en paix, Albert.

Ce 3 septembre 2008, André Ledieu est décédé.

André était un pilier du groupe des jeunes.

Nous souhaitons un grand courage à sa famille.

"LA MAIN DANS LA MAIN"

le Quart-Monde en mouvement

Ont participé à ce numéro

d'Andenne :
l'équipe d'Actualités Andennaises,
de Ciney-Marche :
Fabien
de Namur :
Andrée, Cécile, Philippe et l'équipe
de rédaction et d'envoi.

Abonnement :

Abonnement de soutien
fixé à 15 Euros/an

Cpte : 001-1237833-92

Luttes-Solidarités-Travail

64, rue Pépin

5000 NAMUR

Tous dons de plus de 30 Euros sont

déductibles des impôts via

le compte suivant

pour les deux projets :

Cpte : 250-0083038-91

Veillez alors les adresser à :

CARITAS SECOURS francophone

délégation de NAMUR-LUXEMBOURG

Pour **NAMUR** :

mention : projet n° 05/65 (LST)

Pour **ANDENNE** :

mention : projet n° 178 (LST Andenne)

Nos adresses de contact :

A Andenne :

L.S.T. Andenne asbl

Luttes-Solidarités-Travail Andenne

Rue d'Horzeilles, 26 - 5300 ANDENNE

Tél. : 085/84.48.22

andenne@mouvement-LST.org

A Ciney-Marche :

L.S.T. Ciney-Marche asbl

Route de France, 5 - 5377 BAILLONVILLE

Tél. : 086/322049

ciney-marche@mouvement-LST.org

A Namur :

L.S.T. asbl

Luttes-Solidarités-Travail

Rue Pépin, 64 - 5000 NAMUR

Tél. : 081/22.15.12

namur@mouvement-LST.org

A Tubize :

Claire et Jean-François Funck

Rue du Centre, 19 - 1460 VIRGINAL

Tél. : 067/64.89.65

tubize@mouvement-LST.org

adresse du site LST
www.mouvement-lst.org

Chers lecteurs
N'hésitez pas à nous contacter...

Nous attendons vos articles,
vos remarques,
un petit coup de fil...

Impression : IMPRIBEAU 061/68.88.35

Avec le soutien de la Communauté française (Ministère
de la Culture et des Affaires Sociales)

et de la Région wallonne (direction générale
de l'économie et de l'emploi).

Bonne lecture